

Information relative au nombre d'actions et de droits de vote prévue par l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Neuilly-sur-Seine, le 14 février 2019

<i>Date de l'arrêté</i>	<i>Nombre d'actions en circulation ⁽¹⁾</i>	<i>Nombre total de droits de vote</i>
31/01/2019	442 216 000	Nombre de droits de vote théoriques : 608 401 189 Nombre de droits de vote exerçables : 602 213 114

(1) y compris les actions nouvelles créées en Euroclear du fait des levées d'options de souscription d'actions intervenues depuis le 1^{er} janvier 2019.